

ELOQUENT DISCOURS

Ce discours a été prononcé par notre aumônier, M. le chanoine G. Gauthier, lors de la pose de la première pierre de l'École technique, à Montréal.

Mgr. l'archevêque, retenu à Québec par les travaux du Concile me charge de dire en ce moment aux organisateurs de cette fête, et au bureau de direction de cette nouvelle école technique la part qu'il prend à leurs préoccupations. Il se passe sous nos yeux un événement auquel nous ne saurions rester indifférents. Et nous aimons à nous rappeler que nous sommes ici dans nos meilleures traditions. Ces corporations de métiers qui ont été si florissantes au moyen âge, et dont l'organisation protégeait si efficacement les compagnons que certains économistes y voient volontiers la solution des problèmes sociaux actuels c'est l'Eglise qui les avait organisées; et telles sont les relations qui nous ont unis depuis toujours à tous les gouvernements qui ont travaillé au progrès de notre peuple qu'il nous semble tout naturel aujourd'hui de nous réjouir avec vous autour de ce berceau. Cette école apporte à notre système d'enseignement un complément dont nous devons nous féliciter: elle déterminera avec le temps des modifications et des progrès qui méritent d'être suivis du regard le plus attentif.

Dans notre pays nous avons le bonheur d'ignorer la lutte des classes. Aucun fossé infranchissable ne sépare la classe dirigeante de la classe populaire. Du peuple nous sommes tous sortis; et nous tenons si profondément encore et de si près à nos origines que nos façons essentielles de voir et de penser n'ont pas été modifiées par les distinctions sociales que le travail ou la fortune ont créés. C'était la crainte d'observateurs perspicaces qu'avec notre enseignement classique d'une part et notre enseignement primaire de l'autre se développant parallèlement sans se rencontrer, nous fussions exposés à nous former deux mentalités qui auraient accentué les distances. Ces craintes sont aujourd'hui superflues. L'enseignement professionnel va rapprocher les fils de notre commune patrie. En développant dans notre monde ouvrier l'intelligence et l'instruction technique, en essayant de pousser jusqu'à leur pleine valeur productive ses forces vives, nous allons marquer tous les esprits de la même culture générale; les points de contact vont devenir plus nombreux; et nous aurons chance en continuant de parler le même langage de maintenir chez nous cette paix sociale qui est si nécessaire au développement de nos ressources.

Et si l'on me permettait de toucher à une question vers laquelle m'ont poussé depuis longtemps mes préoccupations et mes sympathies, je prendrais la liberté d'ajouter qu'au jugement des meilleurs maîtres un bon enseignement technique va nous donner des ouvriers plus et mieux instruits. Un ouvrier devenu patron vient d'écrire dans un livre fort attachant les impressions de ses deux vies successives. Ce qui lui semble la solution la plus simple, la plus immédiatement réalisable c'est d'utiliser pour l'apprentissage les écoles toutes faites qui sont les ateliers, les usines, les manufactures existant sur un territoire. Pourtant un pareil apprentissage donnerait-il à l'ouvrier une préparation comparable à celle qu'il peut recevoir dans une école technique... Pour-

rait-il surtout s'adapter à l'extrême division du travail qui a précisément contribué pour sa large part à la disparition presque générale des apprentis. L'industrie a augmenté le travail, créé des spécialités en tout genre. L'ouvrier n'exécute plus que telle pièce donnée; il ne connaît plus l'ensemble. Autrefois il lui était possible de connaître tout son métier, de suivre la transformation de l'oeuvre jusqu'à son complet achèvement, aujourd'hui dans de nombreuses industries on ne lui confie plus qu'un détail. Qui n'observe d'ailleurs que la spécialisation a une tendance à devenir extrême, que telle fabrique de chaussures n'emploie pas moins de 61 machines-outils pour la confection d'une bottine, et que tel atelier d'horlogerie a recours à 361 mains pour fabriquer les diverses pièces dont se compose une montre. Où pourriez-vous donner à l'ouvrier qui voudra pousser son instruction le complément de connaissances que l'apprentissage ne peut plus lui donner sinon dans une école technique. Si au lieu d'aller chercher ailleurs de bons contre-maitres, de vrais chefs d'entreprises, nous voulons réaliser au profit de nos ouvriers une protection intelligente, où les trouverons-nous, où pourrions-nous leur donner les moyens de faire au contre-maitre étranger une concurrence efficace, sinon dans ces écoles spéciales où il apprendra à résoudre les problèmes de plus en plus complexes qui se posent à l'industrie. Et l'un des plus éminents professeurs de l'École des Sciences politiques qui vient d'écrire sur l'Industrie américaine un livre extrêmement intéressant, Achille Vialatte, pouvait tirer la conclusion que la supériorité du gradué de l'école technique sur le self made man est un fait reconnu par la grande majorité des chefs d'industrie. "Dans une génération ou deux, ajoute-t-il, l'homme qui n'aura pas reçu une sérieuse instruction technique ne sera plus qu'une exception dans l'état major des grandes entreprises."

Et ce qui nous intéresse encore plus, c'est que dans ce milieu professionnel l'on garde le souci de l'enseignement moral et religieux. Car, on l'a justement remarqué, il y a dans tous les métiers une perspective qui s'ouvre sur les intérêts généraux de la société, et pour peu qu'on sache regarder de ce côté on aperçoit aisément sous un jour qui ne trompe pas, la mesure de nos obligations d'hommes et de citoyens. Et n'est-ce pas le meilleur des progrès. L'ex-président Roosevelt écrivait en 1904 à Frédéric Mistral pour le remercier de l'envoi d'un exemplaire de Mireille: "Vous enseignez une leçon que nul plus que nous n'a besoin d'apprendre, nous, nation ardente, inquiète, ayant soif de richesses, une leçon qui après l'acquisition d'un bien-être relativement considérable nous apprend que les choses qui comptent réellement dans la vie sont les choses de l'esprit. Les industries et les chemins de fer ont leur valeur, mais le courage et la puissance d'endurance, l'amour de nos épouses et de nos enfants, l'amour et l'imitation de l'héroïsme et des efforts sublimes, les simples vertus de tous les jours et les vertus héroïques, toutes ces vertus-là sont les plus hautes; et si elles font défaut aucune richesse accumulée, aucun "industrialisme" imposant et retentissant, aucune fiévreuse activité sous quelque forme que ce soit, ne sera profitable ni à l'individu ni à la nation."

Nous pouvons compter, pour nous maintenir dans la mesure sur un personnel enseignant soigneusement choisi; nous pouvons compter sur l'Etat qui verra, nous assure-t-il, à ce qu'aucune conviction ne soit froissée à ce qu'aucune conscience ne soit inquiétée; nous pouvons compter enfin sur des vertus héréditaires qui sont encore très fortes et qui constituent notre meilleure garantie d'avenir. Le monde du travail se rebâtit un peu partout dans la confusion, les querelles et le bruit. Il se refait avec des matériaux de démolition et des matériaux neufs. Soyons certains que si quelques-uns de ces matériaux tombent parce qu'ils auront été élevés sur une armature trop frêle et trop hâtive, d'autres demeureront. Il n'est pas douteux qu'une charpente nouvelle s'élève, et que les groupements ouvriers prennent plus nettement conscience de leurs responsabilités et de leurs intérêts. Notre pays aura en eux des éléments de force et de paix sociale si nous savons les bien instruire, et leur conserver le patrimoine sacré que nos pères ont amassé.

SUR CES MOTS: LA LUTTE POUR LA VIE

Je n'aime pas ces expressions si souvent répétées aujourd'hui la "lutte pour la vie"; je préférerais le mot "travail" ou le mot "épreuve" à celui de "lutte". Par cette locution, on tend à représenter la vie humaine et toute la vie terrestre comme n'étant qu'un perpétuel "combat." Non! Grâce à Dieu, beaucoup d'existences dans les différentes espèces n'ont pas pour loi inexorable, quoi qu'on en dise, de toujours "lutter" douloureusement contre les êtres ou contre les choses, surtout de "combattre", de "s'entre-tuer." Non! il n'est pas vrai que tous les êtres, chez les animaux comme chez les hommes, soient naturellement et fatalement hostiles les uns aux autres, et surtout nécessairement cruels. Il en est qui mènent leur vie, de leur naissance à leur mort, dans une vie droite et paisible (avec des épreuves sans doute associées à des peines), mais qui n'ont pas pour conditions impérieuses, inévitables, les haines, les inimitiés, les actions cruelles. On ne peut pas croire la méchanceté nécessaire et inévitable lorsqu'on a sincèrement et au fond, de soi-même l'amour du bien et la confiance dans la bonté suprême.—C.

ENCYCLOPEDIE

La première pompe à vapeur fut construite en 1830, c'est-à-dire 22 ans avant l'existence du premier service public de brigade.

* * *

Rien ne ventile si bien une chambre que le feu. Il provoque un courant d'air constant, qui monte dans la cheminée et renouvelle l'air de la chambre constamment. La chambre d'un malade devrait toujours être tenue fraîche et confortable sans permettre toutefois à l'air de s'y refroidir. Il devrait y avoir un thermomètre et à moins que le docteur n'ordonne autrement la température devrait y être de 60 à 63 degrés.

* * *

Le Canada occupe un douzième des terres du globe.



No. 1. J. A. DAUTH, M.D.
Cl. Fabre No. 229

L'EXAMEN MEDICAL
RANCE-V
(Suite)

Devoirs de la Société en

Du moment qu'un sujet est devenu sociétaire, la société est membre, des obligations s'attachent pas que seule la société soit faut aussi que la position de sauvegardée par certaines règles pres à protéger les intérêts de Le principal, j'oserais dire la société envers ses membres piper confiance dans ses actes tration et dans les relations entre le bureau principal, les bres. Cette confiance s'acquie tration sage et honnête des confiés. La société devra, à rendre compte de ses opérat ions et mettre à jour et à v transactions qui ont eu lieu financière devra être scrupuleu et contrôlée par des auditeu rtermédiaires financiers entre et les sociétaires. Le même e vra mettre en vigueur et faire qui lui sont édictés à différen les conventions, et, en aucu pour aucune considération il ser les pouvoirs qui lui son statuts et règlements de la so connaître à ses sociétaires les derniers ont contractées, il fa cation avec tact et discernem rappellera que si elle exige de servance des règlements, elle obligations à remplir. Les m sont imputables aux membre